



© Tdh/Ranita Roy

Feuille de route Climat et Environnement

Juillet 2023



Climate Action
Accelerator



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

Table des matières

Avant-propos	3
Ambition: pourquoi cette feuille de route ?	4
Notre approche programmatique intégrée	6
Réduire de moitié notre empreinte carbone	8
Solutions, actions et résultats attendus	11
Nos leviers de transformation	16
Se donner les moyens de réussir	17
Mesurer notre impact	18
Remerciements	20



AVANT-PROPOS

La crise climatique et environnementale affecte les populations dans le monde entier, et en particulier les enfants. La situation ne fait qu'empirer et les pays en proie à des conflits sont parmi les plus durement touchés.

Pour Terre des hommes, la crise climatique est une crise des droits de l'enfant. Le changement climatique a des conséquences immédiates et à long terme sur l'ensemble des droits de l'enfant. Chaque jour, des millions d'enfants subissent les effets dévastateurs du changement climatique. Selon l'UNICEF, 2 milliards d'enfants sont menacés par l'un des effets des changements climatiques et environnementaux, tels que les inondations, les sécheresses, les incendies, les vagues de chaleur, etc. 920 millions d'enfants sont exposés au manque d'eau, 400 millions aux cyclones, 330 millions aux inondations fluviales et 1 milliard à la pollution de l'air. En outre, la convergence du changement climatique, de la dégradation de l'environnement, des conflits, de la violence et de la pauvreté a de graves conséquences humanitaires. Elle aggrave l'insécurité alimentaire, économique et hydrique. Elle accentue les disparités en matière de santé. Elle limite l'accès aux services essentiels. Elle provoque des déplacements et des migrations et affaiblit la capacité des institutions à apporter un soutien à leur population.

Il est encore temps d'agir, mais la fenêtre d'opportunité pour assurer un avenir viable et durable aux enfants et aux jeunes se referme rapidement. Si des engagements plus fermes ne sont pas pris en matière de mesures d'atténuation et d'adaptation, les enfants eux-mêmes s'attendent à ce que la situation ne fasse qu'empirer de leur vivant et pour les générations futures.

Terre des hommes travaille pour les droits et le bien-être des enfants et pour ceux qui mèneront le monde de demain. C'est pourquoi Terre des hommes doit également prendre soin de leur source de vie globale et de leur foyer – la planète. Nous sommes profondément engagés à faire notre part pour aider les enfants, leurs familles et les communautés qui souffrent du changement climatique et des dégradations de l'environnement.

Nous pensons que la préservation de l'environnement et l'action en faveur du climat font également partie de notre responsabilité à l'égard des personnes concernées par nos activités, en tant que composante de l'application du principe du « Ne pas nuire ».

Conformément à cette ambition, nous avons défini quatre objectifs organisationnels :

- Intégrer le changement climatique dans nos trois programmes (santé, migration, accès à la justice)
- Réduire notre empreinte carbone de 50% d'ici 2030, par rapport au niveau de 2021
- Plaider au niveau mondial et local pour le respect des droits de l'enfant en soulignant que la crise climatique est une crise des droits de l'enfant, que la voix des enfants et des jeunes doit être entendue et que les enfants doivent faire partie de la solution
- Renforcer la sensibilisation interne et la compréhension de l'impact du changement climatique sur les enfants

Nous sommes déterminés à trouver des mesures simples, systématiques, individuelles et collectives qui seront inscrites dans notre mode de fonctionnement.

– Barbara Hintermann, directrice générale



POURQUOI CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

Notre ambition

Le changement climatique et ses conséquences

« La mesure avec laquelle les générations actuelles et futures connaîtront un monde plus chaud et différent dépend des choix effectués aujourd'hui et à court terme ».

– Rapport de synthèse du GIEC, mars 2023

Notre environnement global subit des changements dramatiques à un rythme sans précédent en raison des activités humaines. Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont clairs et sans équivoque : le changement climatique et les dégradations environnementales menacent tous les aspects de notre vie et mettent particulièrement en péril la vie et les moyens de subsistance des générations futures. En outre, les populations et les communautés déjà vulnérables dans certaines parties du monde, comme en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, sont plus exposées aux risques climatiques et doivent faire face aux effets les plus néfastes de la crise.

Selon le dernier rapport du GIEC, « il existe une fenêtre d'opportunité qui se referme rapidement pour assurer un avenir vivable et durable pour tous » (2023). En gardant à l'esprit ce sérieux appel à l'action, nous avons la responsabilité de faire notre part pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, dans le but de limiter l'augmentation de la température mondiale bien en-dessous de 2°C, conformément à l'Accord de Paris, et de maximiser la durabilité de nos activités actuelles et futures.

La crise climatique est une crise des droits de l'enfant

Les enfants, qui représentent près d'un tiers de la population, bénéficient d'une série de droits fondamentaux spécifiques énoncés dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, qui a été ratifiée par 196 pays à ce jour.

Cependant, le changement climatique et les dégradations environnementales constituent une menace importante et sans précédent pour la réalisation de bon nombre de ces droits en raison des caractéristiques physiques et de développement des enfants, notamment le droit à un environnement propre, sain et durable. Cela est particulièrement vrai pour les enfants des communautés marginalisées ou vulnérables, où les inégalités croisées exacerbent les effets néfastes des impacts climatiques et environnementaux, et vice versa. En bref, **la crise climatique est une crise des droits de l'enfant** qui a déjà commencé à défier des décennies d'efforts pour améliorer la vie des enfants et des jeunes.

Les enfants et les jeunes sont aussi explicitement soumis à plusieurs formes **d'injustices environnementales** intergénérationnelles, car ils seront le groupe social qui souffrira le plus des conséquences de la crise climatique et environnementale alors qu'ils y ont contribué le moins. En outre, malgré les récentes démonstrations de leur capacité à agir et à susciter le changement, les enfants et les jeunes sont le plus souvent exclus de l'élaboration des lois, des politiques et des programmes visant à atténuer les effets du changement climatique et environnemental et à s'y adapter. Il est donc urgent que les États placent les droits et la voix des enfants au cœur de l'action climatique et environnementale, qu'ils atténuent les menaces pesant sur leurs droits et les protègent contre les violations, qu'ils améliorent l'efficacité de la réponse à ces défis et qu'ils considèrent les enfants comme une source crédible et précieuse pour la recherche de solutions.



POURQUOI CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

Nos engagements clés

- 1** Nous défendons activement droit à un environnement propre, sain et durable, qui doit être respecté comme un droit majeur des enfants et des jeunes, et nous luttons pour la justice climatique.
- 2** Nous réduirons nos émissions de carbone de 50% par rapport à 2021 sans faire recours à l'achat de crédits carbonés.¹
- 3** Nous passerons à une énergie durable par défaut dans toutes nos installations. D'ici à 2030, 80% de l'électricité que nous consommons est exempte de carbone, grâce à des efforts visant à limiter notre consommation et à l'augmentation de la part des sources renouvelables dans l'énergie que nous utilisons.
- 4** D'ici fin 2024, nous mettons en œuvre une Politique et des Lignes Directrices Environnementales globales, en intégrant la durabilité dans toutes nos pratiques, qu'il s'agisse des voyages, de la gestion des installations ou de notre chaîne d'approvisionnement, notamment nos pratiques quotidiennes en matière d'achat et de fret.
- 5** En 2025, 10 pays auront mis en place des plans de gestion des déchets efficaces pour réduire, recycler et éliminer les déchets de manière responsable, puis tous les pays en 2026. Nos bureaux montreront l'exemple en mettant en œuvre des pratiques écologiques sur le lieu de travail. Nous interdirons l'achat d'articles en plastique à usage unique d'ici la fin de 2023 dans tous nos bureaux.
- 6** Nous apprenons de notre personnel et de nos partenaires, ainsi que des expériences des enfants et des jeunes, en écoutant leurs voix. Nous les soutiendrons tous dans leurs contributions et dans leur mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous influencerons les acteurs de notre écosystème sur la voie d'un engagement climatique et environnemental exigeant.
- 7** Nous partageons notre expérience et nos outils et nous sommes transparents sur nos progrès et nos défis annuels.

¹ Le périmètre comprend toutes les émissions directes et indirectes de TdH, y compris les trois scopes ainsi que les projets mis en œuvre par des partenaires locaux. Voir p.8.

POURQUOI CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

Notre approche programmatique intégrée

Notre théorie du changement

En plus des objectifs d'atténuation détaillés dans cette feuille de route, Tdh s'engage à adapter son approche programmatique en considérant les impacts de la crise climatique et environnementale sur les enfants, et leurs capacités d'agents en tant qu'acteurs du changement. Cela s'est traduit par l'intégration du changement climatique dans les théories du changement (TOC) des trois programmes de l'organisation (Santé, Migration et Accès à la Justice), y compris un ensemble d'orientations stratégiques dans chacun d'entre eux qui aideront à piloter et suivre les efforts au niveau opérationnel :

- Le programme santé mettra en place des systèmes d'alerte précoce et de soutien aux victimes des crises climatiques et plaidera en faveur de la justice climatique et de la protection de l'environnement.
- Le programme migration renforcera les enfants et jeunes en migration (EJM) et leurs communautés dans leurs capacités d'adaptation face aux effets néfastes du changement climatique sur leurs écosystèmes et leurs modes de vie.
- Le programme accès à la justice plaidera pour la « justice climatique » avec les enfants (litiges stratégiques et droits d'association et de réunion pacifique des enfants) et à réduire l'impact climatique sur les enfants privés de liberté.

En outre, les trois programmes contribueront aux efforts d'atténuation et incluront la lutte contre les dégradations environnementales et le changement climatique dans la manière dont ils sont conçus et mis en œuvre.

Atténuation, adaptation et résilience

Outre l'intégration des éléments climatiques dans les programmes de l'organisation, cette feuille de route associe également l'atténuation, l'adaptation et la résilience. Il est tout aussi important pour nous, en tant qu'organisation, de soutenir des projets d'adaptation et de résilience et d'adopter des plans ambitieux de réduction de l'empreinte carbone, car ils font tous deux parties du même effort pour améliorer notre capacité à répondre aux crises actuelles et futures. La plupart des solutions choisies pour réduire les émissions ont également des effets positifs en termes de renforcement de la résilience : par exemple, le déploiement d'une plus grande quantité d'énergie renouvelable peut être un moyen de renforcer les services aux populations dans des contextes humanitaires où les prix élevés de l'énergie affaiblissent la disponibilité de ces services et l'accès à ceux-ci.



POURQUOI CETTE FEUILLE DE ROUTE ?

Notre approche programmatique intégrée

Plaidoyer

Face au changement climatique et aux dégradations environnementales, et en raison de la menace existentielle que représente cette crise et de l'ampleur de la transformation sociétale nécessaire pour y répondre, il apparaît impératif de protéger les droits de l'enfant. L'Accord de Paris sur le climat de 2015 et l'Agenda 2030 pour le développement durable ont tous deux incorporé une approche plus intégrée des droits de l'homme dans l'action climatique, mais à ce jour, cela n'a pas été spécifiquement le cas pour les droits de l'enfant. Tdh s'engage à œuvrer pour une meilleure reconnaissance des droits de l'enfant liés à l'environnement, en développant son positionnement et son plaidoyer sur cette thématique.

Fort de son expérience dans le processus de rédaction de l'Observation Générale 26 sur les droits de l'enfant et l'environnement par le Comité des Droits de l'Enfant (CDE), la participation active et effective des enfants et des jeunes dans les activités de plaidoyer continuera à être une pierre angulaire de la stratégie de Tdh pour l'autonomisation et «l'empowerment» des enfants et des jeunes. Les mouvements sociaux de jeunes montrent combien nous avons à apprendre des enfants et des jeunes sur les questions environnementales. Tdh se positionnera comme un acteur vigilant prêt à soutenir politiquement et à relayer les témoignages des enfants sur la façon dont le changement climatique affecte leur vie et leurs revendications auprès des gouvernements, des institutions internationales et du secteur privé.

Travailler avec nos partenaires

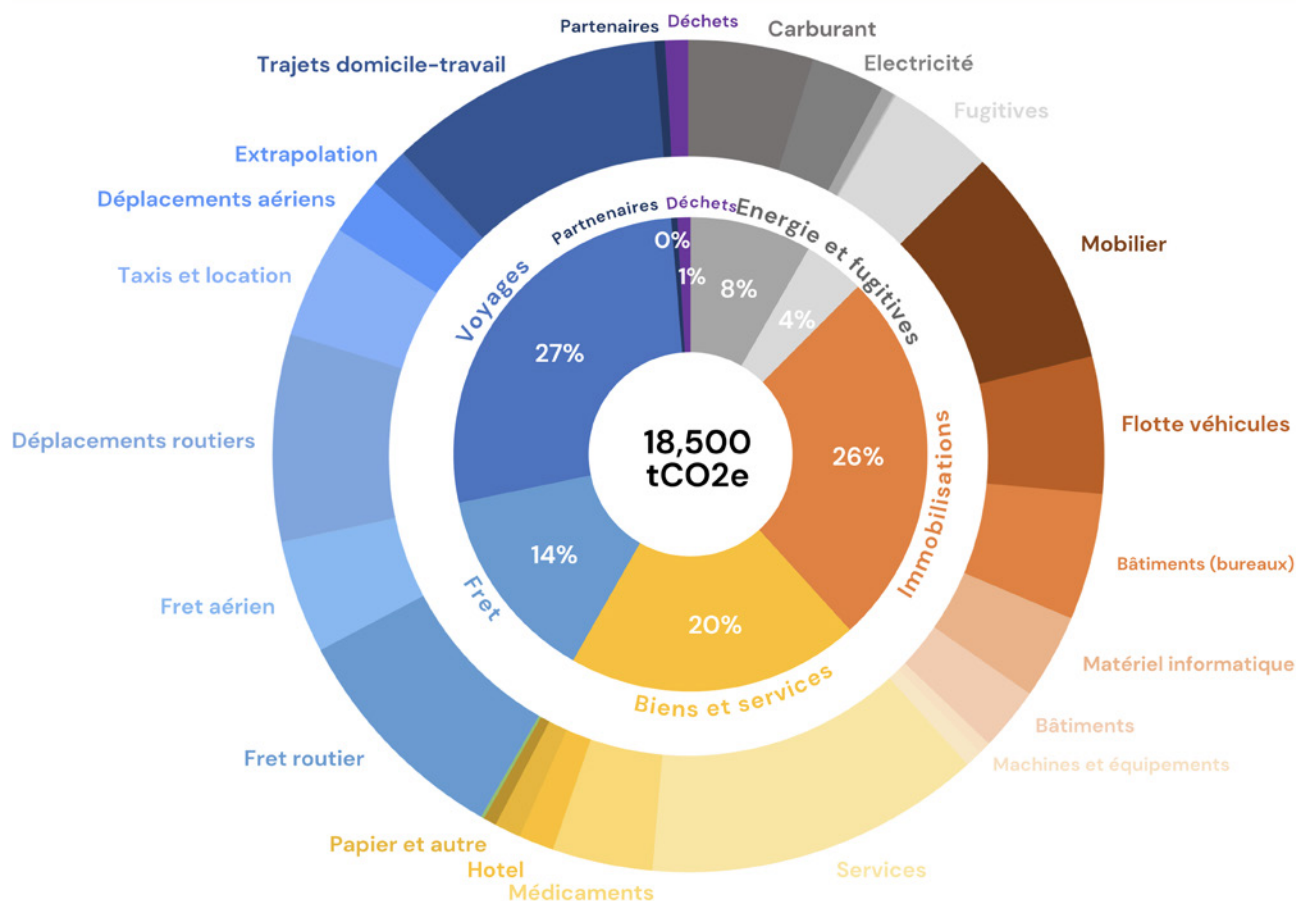
Tdh travaille régulièrement avec des partenaires locaux et nationaux sur le terrain pour concevoir et mettre en œuvre des projets. Dans ce contexte, un projet spécifique sur les partenariats et la localisation a été lancé en 2022 pour améliorer la façon dont nous travaillons avec les partenaires nationaux et locaux, pour développer une nouvelle politique de partenariat et de localisation ainsi qu'un cadre d'orientation et des outils d'accompagnement. L'objectif global est d'habiliter et de soutenir les acteurs locaux et nationaux dans le développement de leurs capacités à protéger et à faire respecter les droits des personnes touchées par une crise.

Dans ce contexte, des échanges constructifs avec les partenaires, et une intégration progressive et ciblée de ces derniers dans l'initiative d'action climatique et environnementale de Tdh seront encouragés. Plus concrètement, il s'agira de soutenir nos partenaires par des actions concrètes pour réduire l'impact environnemental de nos actions conjointes, et de développer notre capacité commune d'adaptation. En collaboration avec le CAA, Tdh prévoit de lancer une phase pilote avec des organisations partenaires en Asie du Sud en 2024, suite à l'intérêt exprimé par les délégations des Tdh dans cette région pour avancer sur cette thématique. Cette approche sera encadrée par une perspective nécessaire d'apprentissage commun, de partage d'expertise et d'engagement mutuel, et sera basée sur un modèle de gouvernance équilibré.



RÉDUIRE DE MOITIÉ NOS ÉMISSIONS D'ICI À 2030

Notre empreinte carbone 2021



Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Tdh en 2021 sont estimées à un total de 18'500 t de CO₂-équivalent (tCO₂e).

Bien qu'il s'agisse d'une année atypique en raison de pandémie de Covid, la mesure 2021 a été choisie comme base de référence pour l'empreinte carbone de l'organisation. Elle vise à quantifier toutes les sources d'émissions de gaz à effet de serre dont Tdh est responsable, y compris au niveau des délégations, conformément au «Greenhouse Gas Protocol» («GHG Protocol»).

La mesure comprend le siège de Lausanne, le bureau de Zürich, les 30 pays où Tdh a une capacité opérationnelle en 2021, ainsi que toutes les activités financées par Tdh mises en œuvre par des organisations partenaires. La mesure couvre les 2190 employés de Tdh en 2021 et un budget de 97.9M CHF.

L'empreinte carbone est particulièrement concentrée dans trois catégories d'émissions: les déplacements (27%), l'achat de biens et de services (46%, comprenant les immobilisations et les intrants), et le fret (14%). Ces catégories représentent près de 87% des émissions totales de l'organisation.

Il est parfois difficile d'appréhender les indicateurs d'émissions de GES en tonnes de CO₂ équivalent. A titre de réflexion, voici quelques ordres de grandeur – 18'500 tCO₂e sont équivalents à: 1) 1889 voyages autour du globe dans une voiture diesel, 2) 9500 vols aller-retour Paris-New York en classe économique, 3) les émissions annuelles estimées par habitant d'environ 11'000 Indiens ou 1500 Suisses*

*selon les émissions de CO₂, basées sur la consommation par habitant. Source: ourworldindata.org

RÉDUIRE DE MOITIÉ NOS ÉMISSIONS D'ICI À 2030

Notre trajectoire de décarbonation

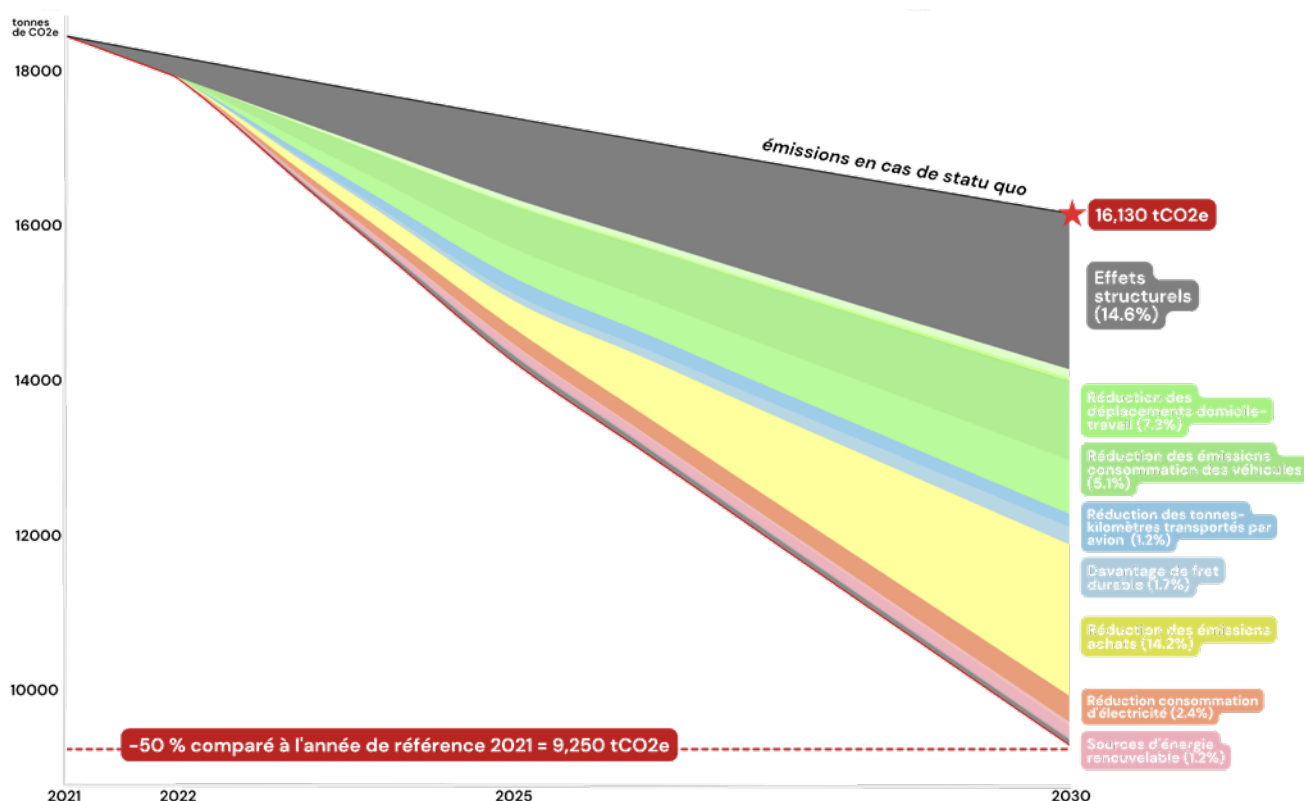
Dans un scénario de statu quo, nos émissions diminueraient au cours de la prochaine décennie sur la base de nos projections de croissance financière et d'inflation, mais pas à un rythme suffisant.

Réduire de moitié les émissions signifie découpler radicalement l'évolution des émissions du volume de nos activités.

Prenant acte du consensus scientifique et de l'appel urgent à l'action, la Fondation Tdh s'est engagée et prend dès aujourd'hui des mesures

visant à réduire ses émissions de 50% d'ici à 2030, par rapport à ses émissions de référence de 2021, sans avoir recours à la compensation carbone.

Ci-dessous, nous présentons notre trajectoire de décarbonation, qui nous conduit à une empreinte carbone de 9250 tCO₂e en 2030. Les pages suivantes présentent les 28 solutions et actions qui nous permettront de mener à bien cette transformation.



Quelles sont les solutions présentées ci-dessus ?

Dans le graphique ci-dessus, les solutions sont présentées selon les mêmes groupes que dans l'empreinte carbone (déplacements, fret, achats, énergie). Les pourcentages indiqués entre parenthèses correspondent à l'impact de réduction de chaque solution et à sa contribution à l'effort global de réduction de 50% d'ici à 2030. Les 28 solutions sélectionnées contribuent toutes à la réduction des émissions, y compris les effets structurels qui sont expliqués à la page suivante.

RÉDUIRE DE MOITIÉ NOS ÉMISSIONS D'ICI À 2030

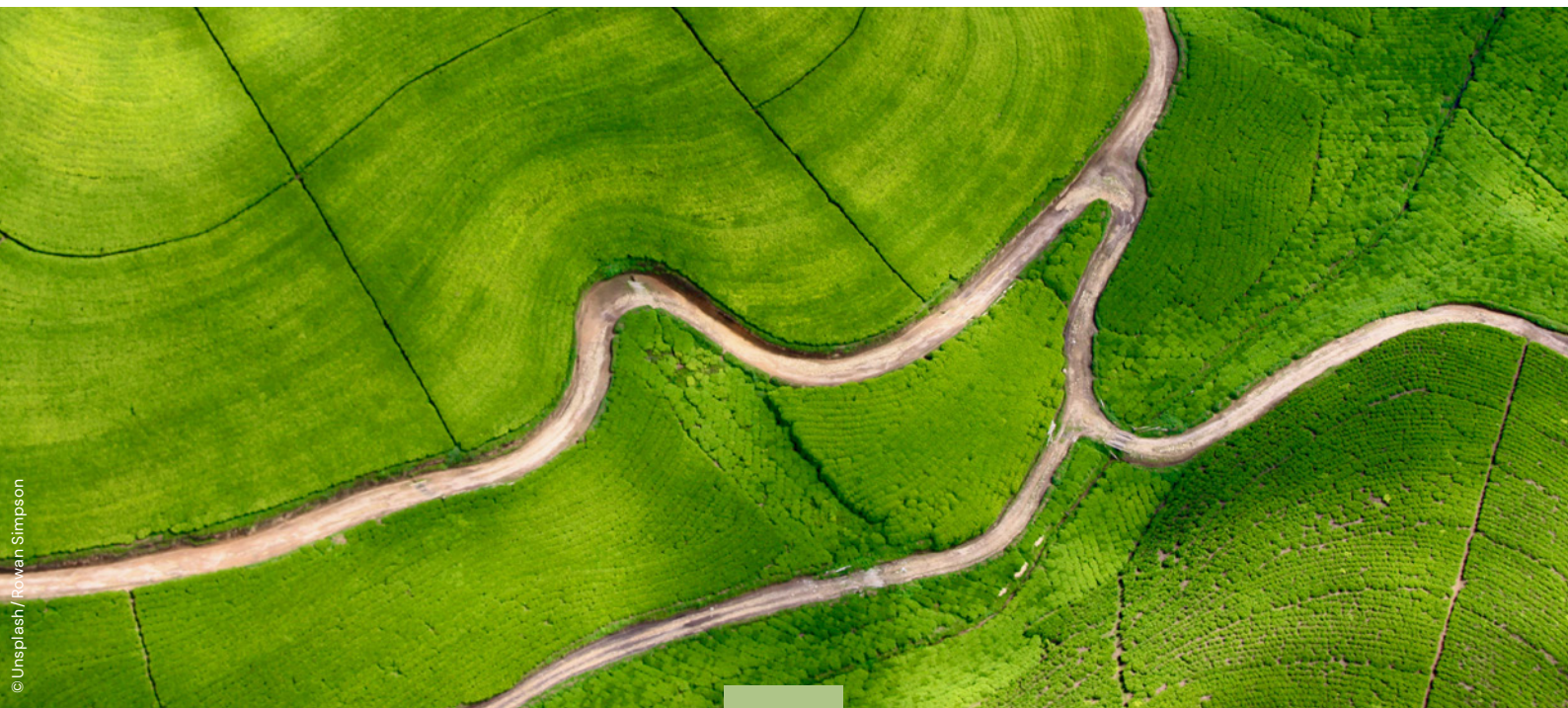
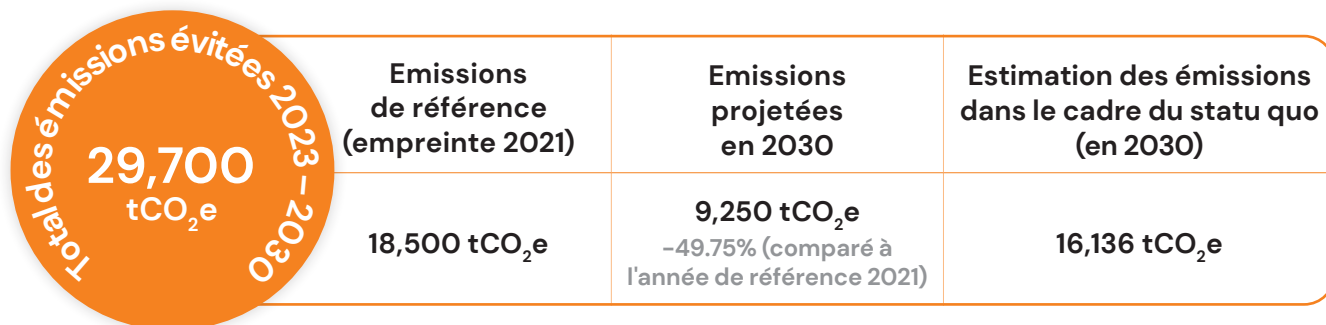
Notre trajectoire de décarbonation

Quels sont les effets structurels de notre trajectoire de décarbonation ?

Les effets structurels sont appliqués aux trajectoires de réduction des émissions de carbone afin de tenir compte du fait qu'indépendamment des choix individuels d'une organisation donnée, les sociétés dans leur ensemble se décarbonent. Dans de nombreuses régions du monde, le bouquet énergétique évolue vers des sources plus exemptes de carbone ; les gains d'efficacité énergétique ont un impact sur les émissions des transports ; et l'industrie et la fabrication évoluent vers une production moins émettrice. Ces facteurs sont également pris en compte dans le calcul de la trajectoire de réduction des émissions de carbone de Tdh.

Résumé des émissions projetées, des objectifs et des réductions d'ici à 2030

Les pages suivantes présentent les 28 solutions retenues dans la feuille de route, à l'horizon 2030. Chaque solution est détaillée, y compris les actions spécifiques et les résultats attendus associés à la solution. Elles sont regroupées par grand domaine, à savoir les transports, les achats de biens et de services, l'énergie, les déchets, les écosystèmes, le numérique et quelques solutions transversales sur les bonnes pratiques. L'aperçu ci-dessous rend compte de l'impact global attendu du déploiement des solutions sur les émissions, à la fois en 2030 et de manière cumulative depuis 2023.



RÉDUIRE DE MOITIÉ NOS ÉMISSIONS D'ICI À 2030

Solutions, actions et résultats attendus

TRANSPORT

41% de l'empreinte

Émissions en 2021

7,454 tCO₂e

Émissions en 2030

4,140 tCO₂e

Solution

Réglementer le transport aérien pour moins voyager



Actions

- Réduire le nombre de voyages en consolidant une politique de voyage responsable définissant des critères clairs
- Encourager les réunions en ligne
- Encourager les déplacements groupés et multifonctionnels
- Évaluer les lieux de formations et de réunions importantes
- Développer des mécanismes d'incitation internes (par exemple, un budget carbone par département)

Résultats attendus

Réduire le kilométrage lié aux voyages en avion: 20% d'ici à 2025 et 35% d'ici à 2030.

Développer des pratiques de déplacements durables

- Privilégier un mode de transport alternatif (mode de déplacement ou itinéraire le moins intensif en carbone)
- Favoriser les vols directs
- Favoriser la classe économique
- Envisager des choix de compagnies aériennes et d'avions plus écologiques
- Interdire les systèmes de fidélisation individuelle

Voyages assurés par des compagnies à l'impact environnemental moindre: 30% d'ici à 2025, 70% d'ici à 2030.

Voyages européens avec une différence de temps de <3h (de centre ville à centre ville) entre l'avion et le train sont effectués en train: 100% d'ici 2025.

Les correspondance via les principaux hubs européens (avec une différence de temps de <3h entre le centre ville et l'aéroport) sont desservis par le train: 60% d'ici 2025.

Réduire l'impact carbone des trajets domicile-travail

- Soutenir l'usage des transports publics ou collectifs et de la mobilité douce dans tous les bureaux ou le contexte et la sécurité le permettent
- Encourager le travail à distance et à temps partiel, au siège et sur le terrain

Réduire le kilométrage parcouru par le staff qui se rend au bureau en voiture: de 30% d'ici 2025 et 60% d'ici 2030

Utiliser les véhicules les moins polluants adaptés aux besoins

- Optimiser la flotte de véhicules dans les délégations (choix du modèle de véhicule)
- Déployer des voitures électriques lorsque pertinent

Réduire les émissions de carburant des véhicules utilisés: 15% d'ici 2025, 30% d'ici 2030



Rationaliser l'utilisation des véhicules

- Optimiser l'utilisation des véhicules et l'organisation des visites sur le terrain, lorsque le contexte et la sécurité le permettent
- Veiller à ce que tous les conducteurs respectent les pratiques d'éco-conduite

41% de l'empreinte

TRANSPORT

suite

Solution

Réduire le ratio de fret aérien par rapport aux autres modes de transport



Actions

- Réserver strictement le fret aérien aux urgences soudaines et aux articles spécifiques, identifiés et validés
- Optimiser les envois de conteneurs vers une même destination pour en limiter le nombre ou limiter le fret aérien en raison d'un volume insuffisant

Résultats attendus

Réduire les t.kms transportés par avion: 30% d'ici 2025

Sélectionner des options de transport ou des prestataires de services utilisant des moyens et des itinéraires dont l'empreinte carbone est plus faible

- Inclure des critères de durabilité dans le processus de sélection des entreprises de transport
- Autoriser des achats plus chers pour des options plus écologiques

Pourcentage de t.km de fret assuré par des entreprises de transport utilisant des carburants ou moyens de transport moins polluants: 20% d'ici 2025, 60% d'ici 2030



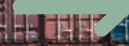
Développer des plateformes logistiques et des entrepôts à proximité des zones d'activité pour réduire les transports et gérer les livraisons directes

- Mutualiser les capacités de stockage avec d'autres acteurs humanitaires



Achats / Approvisionnement

46% de l'empreinte



Solution

Optimiser le processus d'achat

Actions

- Améliorer les achats prévisionnels et la gestion de la chaîne d'approvisionnement afin d'éviter la surconsommation ou les stocks excédentaires

Résultats attendus

La gestion des achats prévisionnels et de la chaîne d'approvisionnement sont revues et des améliorations sont identifiées: d'ici 2025

Le processus d'achat est entièrement optimisé: d'ici 2030

Acheter des articles et des services à l'empreinte carbone plus basse



- Demander de la visibilité sur la valeur carbone et les informations relatives au cycle de vie pour des commandes mieux informées sur certains articles pertinents
- Inclure des critères environnementaux pour les services et les articles dans la «Ligne directrice sur les achats durables» qui doit être élaborée
- Identifier des alternatives ayant un impact moindre sur les émissions ou l'environnement pour les articles clés, y compris le remplacement des articles en plastique à usage unique
- Engager les principaux fournisseurs sur leur stratégie climatique (en particulier pour l'UE et le siège)

Réduire les émissions liées au transport des marchandises en s'approvisionnant localement ou au niveau régional

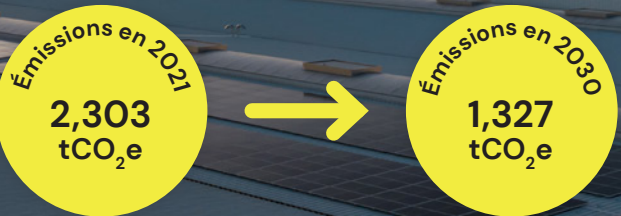
- Privilégier les achats locaux ou régionaux pour les articles lourds ou volumineux si la qualité peut être assurée et si la réduction des émissions de carbone peut-être confirmée

Réduire les émissions liées aux achats: 5% d'ici 2025 et 35% d'ici 2030



12% de
l'empreinte

ENERGIE



©Unsplash/Nuño Marques

Solution

Favoriser les réhabilitations et les constructions durables

Actions

- Respecter les meilleures pratiques/normes de réhabilitation et de construction afin d'encourager un conception durable et des bâtiments ou infrastructures appropriés (y compris au niveau des techniques et matériaux de construction)

Résultats attendus

Une ligne directrice sur les meilleures pratiques en matière de construction et réhabilitation est définie: d'ici 2025

Augmenter l'efficacité thermique des bâtiments

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments grâce à une conception durable, des mesures passives, notamment des toits blancs, des matériaux isolants et à faible émission de carbone, des plantations d'arbres et la préservation des espaces naturels
- Lorsque les mesures passives déjà mises en œuvre ne sont pas suffisantes, mettre en œuvre des mesures actives à faible consommation lorsque pertinent (alternative à la climatisation: refroidisseurs d'air, ventilateurs, etc.)

Les nouveaux travaux de construction sont réalisés conformément aux meilleures pratiques/normes: 90% d'ici 2030

Bâtiments existants modernisés suivant les standards: 40% d'ici 2030



Réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des installations électriques



- Monitoring des installations électriques pour comprendre la consommation et optimiser le dimensionnement des sources d'énergie
- Redéfinir les normes de température à 19°C pour le chauffage et à 25-26°C pour le refroidissement
- Installer une régulation automatisée des équipements électriques
- Acheter des équipements économes en énergie (climatiseurs, chauffages, appareil d'éclairage, etc.)

Réduire la consommation d'électricité: 20% d'ici 2025, 40% d'ici 2030

Décarboner la production d'électricité et d'énergie

- Réduire la production d'électricité à partir de combustibles fossiles grâce aux ressources renouvelables (panneaux photovoltaïques, éoliennes) et au dimensionnement approprié des générateurs
- S'approvisionner chez un fournisseur d'énergie décarbonée pour les bâtiments, lorsque possible et pertinent

Kilowatts-heures produits par l'organisation à partir de sources d'énergie renouvelables: 30% d'ici 2025, 90% d'ici 2030



Encourager la production, l'usage et la distribution de produits de chauffage durables dans les projets

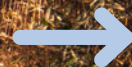
- Utiliser des alternatives aux combustibles fossiles, au charbon ou au bois dans la distribution ou l'utilisation d'articles de production de chaleur (par exemple, les remplacer par des briquettes biochar)

Electricité obtenue sur les réseaux d'approvisionnement provenant de sources renouvelables: 30% d'ici 2025, 80% d'ici 2030

DÉCHETS & ÉCOSYSTÈMES

0,4% de l'empreinte

Émissions en 2021
77 tCO₂e



Émissions en 2030
67 tCO₂e

Solution

Veiller à ce que toutes les étapes de la gestion des déchets soient suivies de la manière la plus respectueuse de l'environnement



Éviter et réduire les déchets générés par les projets de Tdh

Augmenter le recyclage local ou régional des équipements et des déchets Tdh

Limiter la pollution grâce à des solutions de traitement alternatives et à des politiques respectueuses de l'environnement

Préserver les ressources en eau

Prévenir et limiter les dégradations de l'environnement causées par les projets ou les affectant

Régénérer les terres et les sols

Actions

- Contrôler et quantifier les déchets générés par chaque projet
- Développer une stratégie, établir et mettre en œuvre un plan de gestion des déchets (PGD) sur mesure basé sur un diagnostic approfondi pour chaque projet

- Réduire l'utilisation d'articles à usage unique dans les installations de Tdh et favoriser l'utilisation de matériel réutilisable et biodégradable

- Améliorer le tri des déchets ménagers dans les installations de Tdh et évaluer les flux de déchets locaux
- Promouvoir le recyclage ou la réparation des équipements électroniques et électriques

- Développer des systèmes durables de destruction des déchets (par exemple, des incinérateurs efficaces, la pyrolyse, l'autoclave, etc.)
- Promouvoir le démantèlement durable et responsable des équipements électroniques et électriques

- Mettre en œuvre les meilleures options possibles après une analyse rapide de l'impact sur l'environnement en ce qui concerne la préservation, le recyclage / traitement et la régénération des ressources en eau de chaque projet



- Mettre en œuvre les meilleures options possible après une analyse rapide de l'impact sur l'environnement en ce qui concerne la dégradation de l'environnement dans chaque projet
- Analyser les risques induits par les événements climatiques extrêmes afin de développer la résilience des projets exposés

- Promouvoir les plantations d'arbres, intégrer des jardins et valoriser le compostage dans les installations et projets de Tdh (éducation, santé, etc.)

Résultats attendus



D'ici fin 2024, 100% des évaluations des déchets sont finalisées dans 10 pays ou Tdh a des équipes WASH (type de déchets et quantités).

A partir de 2025, 10 pays pilotes disposent de plans de gestion des déchets efficaces afin de réduire, recycler et éliminer les déchets de manière responsable, étendus à tous les pays en 2026.

Cible spécifique sur le plastique, le PET et le papier: d'ici 2023, tous les articles en plastique à usage unique sont interdits, et tous les PET et papiers sont recyclés dans chaque bureau de Tdh, lorsque des solutions de recyclage sont disponibles.

D'ici 2024, 30% des projets réalisent des études d'impact environnemental (EIA) et intègrent les meilleures options possibles dans leur plan d'action, et 100% d'ici 2025 (y compris les pratiques liées à la gestion des ressources en eau).

D'ici 2024, les activités de jardinage durable et d'écoles bleues sont promues dans tous les projets éducatifs de Tdh, lorsque cela est possible et pertinent.

NUMÉRIQUE & TRANSVERSAL

Solution

Rationaliser le volume de stockage et de transfert de données



- Poursuivre le stockage des données dans des centres de données respectueux de l'environnement
- Élaborer une politique de conservation des données
- Élaborer des règles relatives à l'usage de la vidéo
- Développer les bonnes pratiques au niveau de l'utilisateur
- Systématiser l'utilisation de moteurs de recherche écologiques
- Développement l'éco-web et l'éco-conception de documents
- Réduire l'impression de papier

Résultats attendus

D'ici 2024, une politique d'utilisation et de conservation des données est définie, et d'ici 2025, les investissements connexes requis sont mobilisés et permettent sa mise en œuvre.

La durée de vie des équipements est maintenue à 5 ou 6 ans.

Les collaborateurs n'utilisent qu'un seul téléphone mobile pour leur usage personnel et professionnel: 50% d'ici 2025 et 90% d'ici 2030.

Le nombre de postes de travail informatisés au siège est réduit grâce à la promotion du télétravail: 40% d'ici 2025 (90 stations au lieu de 160).

Les équipements informatiques renouvelés intègrent des critères d'achat durables: 80% d'ici 2025 et 100% d'ici 2030

Réduire l'intensité carbone liée aux équipements numériques

- Augmenter/maintenir la longue durée de vie des équipements informatiques et de télécommunications (5-7 ans) et réduire le taux de rotation
- Mutualiser les équipements personnels et professionnels lorsque pertinent
- Fixer des critères environnementaux lors des processus d'achat, acheter des équipements facilement réparables et réparer localement
- Assurer le recyclage systématique des équipements électroniques et électriques



Promouvoir les bonnes pratiques et un comportement responsable dans les bureaux / installations

- Élaborer un guide de bonnes pratiques clair pour tous les bureaux/installations
- Encourager/promouvoir les changements de comportement par le biais d'une campagne de sensibilisation

D'ici 2024, un recueil de bonnes pratiques est élaboré et déployé systématiquement dans tous les bureaux et installations de l'organisation.

Adapter les espaces de bureaux au siège et dans les bureaux régionaux

- Optimiser l'espace de bureau en introduisant des pratiques de co-working et de travail à domicile
- Intégrer des critères environnementaux dans le choix des bâtiments et des équipements (performance énergétique, isolation, etc.)



Des critères environnementaux sont définis et intégrés dans le choix des bureaux régionaux.

L'espace du siège est réduit de 50% grâce à la rationalisation des postes de travail informatisés et à l'intégration des pratiques de travail à domicile.

Encourager le partage des idées innovantes

- Promouvoir les meilleures pratiques mises en oeuvre localement au niveau de l'organisation globale

L'identification et le partage de projets ou d'initiatives innovants sont systématisés

NOS LEVIERS DE TRANSFORMATION

Notre feuille de route reflète notre engagement à transformer notre façon de travailler d'ici à 2030. Pour ce faire, nous devons réunir un certain nombre de conditions de réussite internes et externes afin d'atteindre nos objectifs.

Influencer notre écosystème

Nous encouragerons nos partenaires et nos pairs à œuvrer en faveur d'un plus grand impact dans le secteur. Conscients de notre responsabilité sociale, nous nous engageons à influencer nos partenaires et les acteurs de notre écosystème, à adopter un agenda environnemental de grande envergure et à jouer un rôle de premier plan dans les coalitions travaillant dans ce domaine au sein du secteur humanitaire et du développement.

Investir dans les personnes

Une compréhension et appropriation claire de l'impact de l'empreinte carbone, des ressources humaines adéquates avec les bons outils et les bonnes compétences sont des facteurs clés de succès. Avec les compétences et les connaissances adéquates, chaque membre du personnel sera habilité à contribuer aux changements de comportement individuels et organisationnels nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de l'empreinte carbone de Tdh, tels que décrits dans la feuille de route.

Intégration dans nos programmes

La crise climatique est une crise des droits de l'enfant. Les considérations climatiques et environnementales seront systématiquement et pleinement intégrées dans le cycle de nos programmes et seront considérées comme une composante essentielle dans les prises de décision.

Mobiliser les ressources clés

La modélisation financière fournit une première estimation des coûts de mise en œuvre de la feuille de route. Le coût net sur trois ans est estimé entre 0.6 et 0.74% du budget annuel, soit entre 2 et 2.4M CHF. Ce coût net est constitué d'investissements de 1.1 à 1.3M CHF, de frais de fonctionnement de 0.8 à 0.9M CHF, et de frais de ressources humaines de 0.9 à 1M CHF. Ils sont compensés par des économies estimées entre 0.8 et 0.9M CHF. Ces estimations peuvent être affectées par la manière dont les projets de mise en œuvre sont déployés.

Leadership

Notre engagement en faveur de l'action climatique est stratégique, opérationnel et fortement ancré dans l'ensemble des activités de l'organisation. Cette feuille de route vise à atteindre des résultats ambitieux et urgents et engage l'ensemble de l'organisation et ses membres dans cette transformation. La mise en œuvre de la feuille de route sera pilotée par la direction de la Fondation Tdh, qui rendra compte régulièrement de ses progrès et mobilisera les ressources nécessaires au changement.



SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR

Nos solutions prioritaires

La clé du succès pour atteindre l'objectif de réduction des émissions au cours des sept prochaines années repose sur huit solutions principales. En plus de ces solutions prioritaires pour la réduction de l'empreinte carbone, 5 autres solutions sont considérées comme essentielles pour réduire la dégradation de l'environnement local résultant de nos activités sur le terrain. Un effort spécifique d'investissement et de gestion de projet aura lieu au cours de la période 2023-2025 pour accélérer le déploiement de ces solutions clés afin de réaliser la première étape vers la réduction des émissions d'ici 2025.

8 solutions clés pour la réduction de l'empreinte carbone



Biens et services à faible émissions carbonées



Réduire le fret aérien



Prestataires de transport moins émetteurs



Réduire la consommation d'énergie



Décarboner l'électricité



Flotte de véhicules moins polluante



Rationaliser l'utilisation des véhicules



Réduire l'impact des déplacements domicile-travail

5 solutions clés pour réduire les dégradations environnementales locales



Suivre des plans de gestion des déchets



Éviter et réduire les déchets



Augmenter le recyclage local ou régional



Limiter la pollution des sols, des eaux et de l'air



Prévenir et limiter les dégradations environnementales

Gouvernance de la feuille de route

Dès le lancement de la feuille de route, la mise en œuvre sera coordonnée par un chef de projet changement climatique rattaché à la Direction générale de la Fondation Tdh, soutenu par une équipe de projet.

Un comité de pilotage transversal assurera l'implication, l'appropriation et la responsabilisation de tous les départements. En plus de s'assurer que nos mécanismes de suivi des émissions de carbone et des déchets sont en place, ils dirigeront, diffuseront, guideront et suivront les actions avec le soutien des personnes suivantes :

- Les chefs de projet et les points focaux techniques identifiés pour chaque catégorie

de solutions afin de transformer les solutions en projets et activités réalisables

- Les experts externes associés au plan d'action, notamment ceux du Climate Action Accelerator
- Les équipes de coordination nationale de Tdh qui sont en première ligne pour mettre en pratique les solutions prioritaires
- Chaque membre du personnel qui aura un rôle à jouer dans l'action.

De plus, Tdh entend continuer à investir et à mobiliser des réseaux externes et des opportunités de partenariat afin d'encourager les collaborations, le partage de bonnes pratiques et la mutualisation lorsque cela est possible.

MESURER NOTRE IMPACT

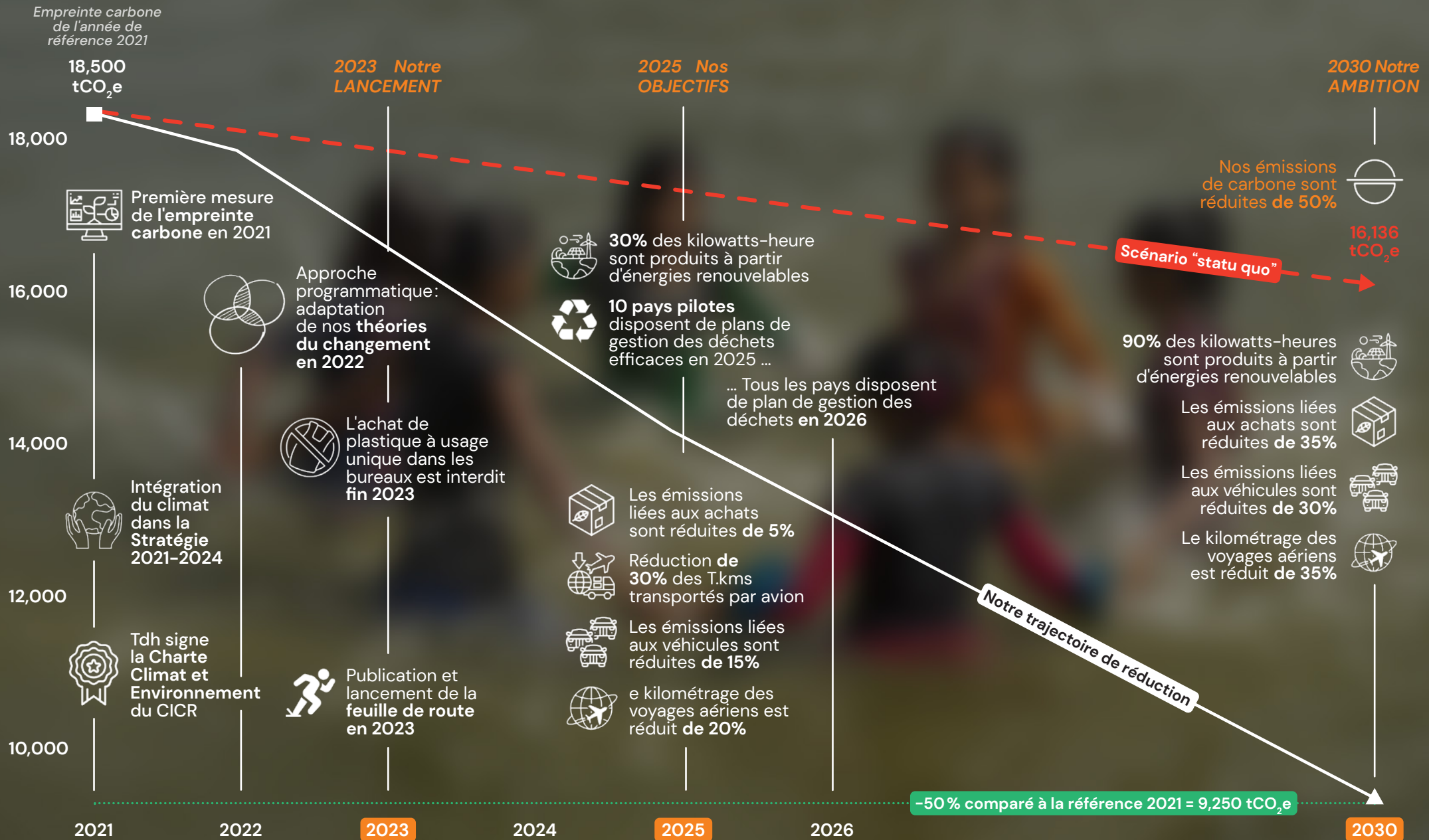
Indicateurs de performance clés

Engagement	Résultats attendus
Justice climatique	Les activités de plaidoyer sur la justice climatique sont transversales à l'ensemble de nos programmes et pays d'ici 2030
Empreinte carbone	Les tonnes d'émissions de CO ₂ e sont aussi proches que possible de 14,247 en 2025 et inférieures à 9,250 en 2030 ² (-50% par rapport à l'année de référence 2021)
Energie renouvelable	Les énergies renouvelables sont notre choix par défaut et 80% de notre énergie est exempte de carbone en 2030.
Politique et lignes directrices environnementales	D'ici à fin 2024, une politique et des lignes directrices environnementales sont mises en œuvre à l'échelle de l'organisation.
Gestion des déchets	En 2025, 10 pays pilotes auront mis en place des plans de gestion des déchets efficaces, qui seront étendus à tous les pays d'ici à 2026.
Collaborateurs et partenaires	Une formation de base est dispensée aux collaborateurs et aux partenaires ciblés et des moyens pour permettre aux enfants et aux jeunes de partager leurs expériences sont mis en place
Transparence	Nos données de mesure et nos progrès sont partagés régulièrement (au moins une fois par an) et de manière transparente en ligne.

Conditions de succès et résultats attendus

Conditions	Résultats attendus
Mesure: <i>Mesurer les émissions de carbone de l'organisation ainsi que la quantité et le type de déchets produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> En 2024, des systèmes de mesure et de suivi des émissions de carbone et des déchets solides et liquides sont en place pour l'ensemble de l'organisation
Coordination: <i>Assurer le pilotage, le suivi et le reporting des engagements et projets identifiés dans la feuille de route</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un coordinateur de la feuille de route climat et environnement est en place Un rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre est produit
Responsabilité: <i>Intégrer la responsabilité environnementale dans les profils d'emploi de tous les postes concernés</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les descriptions de poste du siège et des coordinateurs nationaux, ainsi que des responsables techniques et administratifs, incluent leurs responsabilités environnementales et les tâches qui y sont associées
Compétences: <i>Intégrer l'expertise technique nécessaire dans l'organisation et former le personnel afin qu'il soit en mesure de mettre en pratique les engagements environnementaux de Tdh</i>	<ul style="list-style-type: none"> Une formation essentielle de base est dispensée à l'ensemble du personnel concerné Des partenariats externes sont établis si nécessaire, notamment dans les domaines de l'énergie et des déchets
Procédures et politiques: <i>Incorporer les leviers permettant d'atteindre les résultats escomptés de la feuille de route dans toutes les politiques et procédures départementales pertinentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les politiques et procédures dans les domaines prioritaires de l'énergie, de l'approvisionnement et des achats, ainsi qu'à propos de l'usage du parc automobile, sont réexaminés d'ici à 2024 pour soutenir la réalisation des résultats escomptés correspondants
Planification: <i>Intégrer les engagements environnementaux et les moyens de les réaliser dans le processus institutionnel de planification annuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> Chaque plan d'action annuel informe des actions entreprises pour mettre en œuvre la feuille de route, fixe des objectifs annuels et intègre les ressources nécessaires dans le budget

Notre trajectoire de décarbonation



Feuille de route

Climat et environnement

Juillet 2023

Fondation Terres des hommes

Nous remercions l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Tdh qui ont contribué par leurs connaissances et leurs temps à l'élaboration de cette feuille de route.

Climate Action Accelerator

Bruno Jochum, Estelle Januel,
Hichem Demortier, Jean Colrat,
Paolo Sevegnes, Zaninka Ntagungira

Sous la direction de :

Barbara Hintermann

Directrice générale, Tdh

Franck Eloi

Directeur des ressources humaines, Tdh

Louis Mauler

Chef de projet Climate Change, Tdh

Bruno Jochum

*Directeur exécutif,
Climate Action Accelerator*

Estelle Januel

*Cheffe de projet,
Climate Action Accelerator*

Vous êtes libre de partager tout ou partie de ce document sous réserve de citer ses auteurs: Terre des hommes et Climate Action Accelerator.



Climate Action Accelerator

2 Chemin des mines
1202 Genève +41 76 379 04 87
contact@climateactionaccelerator.org
climateactionaccelerator.org

A propos de la Fondation Terre des hommes





Terre des hommes, fondé en 1960, est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale qui s'engage à apporter des changements significatifs et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier ceux qui sont les plus exposés aux risques. Nous nous efforçons d'améliorer leur bien-être et de garantir l'application effective de leurs droits tels que définis par la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments pertinents en matière de droits de l'homme. Pour faire la différence, nous nous concentrons sur les domaines de la santé maternelle et infantile, de la migration des enfants et des jeunes, et de l'accès à la justice. Nous visons à « renforcer le pouvoir » des enfants et les jeunes par une participation active. Nous plaçons pour le respect des droits des enfants, en les supportant dans l'expression de leurs besoins et leurs intérêts. Nous travaillons dans des contextes fragiles et conflictuels, ainsi que dans des environnements stables.

A propos du Climate Action Accelerator

Le Climate Action Accelerator, une initiative à but non lucratif, vise à mobiliser une masse critique d'organisations communautaires afin d'intensifier les solutions climatiques, de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C et d'éviter le risque d'emballement dangereux du changement climatique. L'objectif est de contribuer à faire évoluer les secteurs de l'aide, de la santé et de l'enseignement supérieur vers une transformation radicale de leurs pratiques, en poursuivant des objectifs de réduction des émissions (-50% d'ici 2030) et une trajectoire « net zéro », conformément à l'Accord de Paris.



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Av. de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
T +41 58 611 06 11, donorcare@tdh.org
www.tdh.org, CH41 0900 0000 1001 1504 8

 www.tdh.org/donner
 www.facebook.com/www.tdh.org
 www.linkedin.com/company/tdh-org
 www.instagram.com/tdh_org



Terre des hommes
Aide à l'enfance.